

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 décembre 2024.

Comptabilité - Finances – Marchés - Délégations de services publics

2°/ Vote du taux des trois taxes.

3°/ Vote du budget principal 2025 de la Commune.

4°/ Vote du budget principal 2025 du budget annexe du camping municipal.

5°/ Vote du budget principal 2025 du budget annexe du lotissement la Manade.

6°/ Vote du budget principal 2025 du budget annexe de la Régie des transports de Port-La Nouvelle.

7°/ Grand Narbonne : approbation du projet de convention de redevance spéciale 2023

Urbanisme

8°/ Plan Local d'Urbanisme : approbation de la modification de droit commun n°1.

9°/ Plan Local d'Urbanisme : modification simplifiée n°6 - bilan de la mise à disposition au public et approbation.

10°/ Zone d'Aménagement Différé (ZAD) sur la zone portuaire de Port-La Nouvelle au profit de la Région Occitanie.

Ressources humaines

11°/ Approbation du régime indemnitaire de la filière police municipale.